

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Lomagne Gersoise accompagne Gimbert Surgelés pour mettre en œuvre son projet d'unité de production et de transformation à Fleurance

Le Président de la Lomagne Gersoise, Xavier BALLENGHIEN, et le Vice-président à l'économie, Jean-Louis CASTELL, se sont rendus ce mardi 14 mai au siège de l'entreprise Gimbert Surgelés pour signer la convention d'aide à l'immobilier d'entreprise qui prévoit l'accompagnement de la communauté de communes pour la création d'une unité de production et transformation de produits surgelés en zone d'activités de Fleurance.

Lors de la visite du Préfet du Gers en novembre dernier, les représentants de l'entreprise avaient eu l'occasion de sensibiliser les différents partenaires concernant la difficulté de finaliser le tour de table financier de l'investissement (compte tenu notamment des normes réglementaires, qui ont nécessité une adaptation à la hausse du projet immobilier, et de la volonté d'améliorer le cadre de travail des futures équipes), pour ce projet particulièrement structurant et audacieux, qui prévoit de localiser une production qui se réalise en Chine.

Le Président de la communauté de communes s'était engagé à proposer à l'assemblée communautaire de venir compléter le plan de financement initial de France Relance, qui ne prévoyait pas d'intervention locale.

C'est chose faite aujourd'hui avec la signature de cette convention avec Aurore CETTOLO FINESTRE, directrice générale, et en présence de Ronny GUARDIA MAZZOLENI, Maire de Fleurance, et Monsieur Bernard GIMBERT, fondateur de l'entreprise, qui entérine l'attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise de 100.000 €, pour un projet de plus de 13M d'€ qui doit permettre à terme la création de 15 emplois.

Monsieur Bernard GIMBERT a souhaité remercier le Président pour cette intervention locale qui est d'autant plus appréciée que, sans l'implantation historique des équipements et locaux à Fleurance, ce projet ne pourrait être envisageable économiquement.

Le Président l'a remercié ainsi que ses équipes pour cet investissement qui, à l'heure où l'on parle de ré-industrialisation de la France, prouve que l'on peut encore se développer et réussir au sein de la ruralité. Il a profité de l'occasion pour proposer à l'entreprise de s'engager avec elle sur la question de l'eau et ses différentes capacités de réutilisation potentielle, en lien avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier (dans le cadre d'une réglementation en pleine mutation actuellement). Un challenge de plus à relever par la société Gimbert !

